

# Rapport d'activité 2021



RAPPORT D'ACTIVITÉ / ANNÉE 2021

Communauté de communes



Ballon-Saint Mars • Courcebœufs • Joué-l'Abbé • La Bazoge  
La Guierche • Montbizot • Neuville-sur-Sarthe  
Saint-Jean-d'Assé • Saint-Pavace • Sainte-Jamme-sur-Sarthe  
Souillé • Souigné-sous-Ballon • Teillé

## Qu'est-ce qu'une communauté de communes ?

En plus de 50 ans de lois et décrets, l'identité territoriale locale, basée sur la commune, a été profondément remaniée. Ces textes successifs ont tous eu pour but de créer des modèles en mesure de rassembler et coordonner l'action des communes.

La Communauté de communes, telle que nous la connaissons aujourd'hui, est issue de la volonté de construire de façon collaborative avec les communes qui la composent. Bien davantage qu'un simple appui technique ou financier aux communes qu'elle regroupe, elle forme un territoire dit « de projets », faisant converger les intérêts, pour les porter à l'échelle d'un territoire, au nom de sa propre identité.

La Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe s'inscrit dans cette droite ligne, un projet de territoire, participatif et co-construit, guidant l'ensemble de ses actions et mises en oeuvre. Notre intercommunalité se place ainsi au service d'une population de plus de 21 000 habitants, appréhendée comme un ensemble, au-delà du seul regroupement de 13 communes.

## Article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales (CGCT)

« Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, aux maires de chaque communes membres un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement ».

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.



- 
- **04** Territoire communautaire
  - **05** Compétences communautaires
  - **09** Vie institutionnelle
  - **15** Commissions et groupes de travail
  - **26** Représentation communautaire dans les autres instances
  - **37** Récapitulatif des participations
  - **38** Organigramme des services
  - **40** Synthèse du rapport social unique 2021
  - **46** Commande publique
  - **47** Crise Covid-19 en 2021
  - **48** Développement économique, touristique et démographie médicale
  - **48** Tourisme et commerce local
  - **49** Communication, promotion de l'action communautaire et actions de mutualisation
  - **50** Sport et vie associative
  - **51** Vie des familles, action sociale et petite enfance
  - **55** PCAET habitat, mobilités et urbanisme
  - **56** PCAET aménagement du territoire
  - **57** Eau, assainissement, déchets, environnement et GEMAPI



ZA Les Petites Forges • 918, rue des Petites Forges  
72380 Joué-l'Abbé  
Téléphone : **02 43 27 37 20**  
Mail : [contact@mainecoeurdesarthe.fr](mailto:contact@mainecoeurdesarthe.fr)

**Horaires d'ouverture**  
Lundi au Mercredi 9 h - 12 h / 14 h - 17 h  
Vendredi 9 h - 12 h / 14 h - 16 h

[www.mainecoeurdesarthe.fr](http://www.mainecoeurdesarthe.fr)

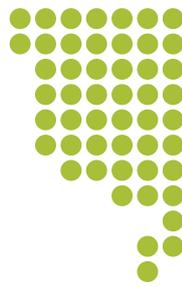
---



**21 755 habitants**



**Communauté de communes  
Maine Cœur de Sarthe  
ZA Les Petites Forges  
918, rue des Petites Forges  
72380 Joué-l'Abbé**



## Les compétences de la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe

Créée par arrêté préfectoral du 25 novembre 2016, la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe a modifié à plusieurs reprises ses statuts, faisant suite aux travaux préalables à la fusion, afin d'harmoniser les compétences des deux anciens EPCI. Elle a développé des actions en matière sociale et précisé la compétence GEMAPI. La dernière modification statutaire porte sur la prise de compétence mobilité par arrêté préfectoral du 4 juillet 2021.

### Les compétences obligatoires

**1-1 : AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE** pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, schéma de cohérence territoriale (SCoT) et schéma de secteur

→ Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire :

- > Établissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques conformément à l'article L.1425-1 du CGCT ;
- > Étude et promotion des transports collectifs multimodaux. Promotion et mise en réseau des acteurs de la mobilité.

→ Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur.

**1-2 : ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** dans les conditions prévues par l'article L.4251-17 du CGCT : création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

→ Actions de développement économique dans les conditions prévues par l'article L.4251-17 du CGCT ;

→ Création, aménagement, entretien et commercialisation des zones d'activités ;

→ Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire :

- > Soutien et accompagnement du commerce local, notamment via l'animation d'unions d'artisans et commerçants.

→ Soutien financier à l'Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe présent sur le territoire.

**1-3 : AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN, ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE** et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° et 3° du II de l'article 1er de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage



## **1-4 : COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS**

- Collecte en porte à porte des ordures ménagères et emballages recyclables ;
- Collecte en point d'apport volontaire (PAV) pour le verre ;
- Gestion des déchèteries.

## **1-5 : GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)**

dans les conditions prévues par l'article L.211-7 du Code de l'environnement.

## **Les compétences optionnelles**

### **2-1 : PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT, LE CAS ÉCHÉANT DANS LE CADRE DE SCHÉMAS DÉPARTEMENTAUX ET SOUTIEN AUX ACTIONS DE MAÎTRISE DE LA DEMANDE D'ÉNERGIE**

→ Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux :

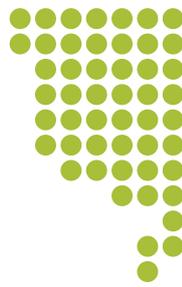
- > Élaboration, suivi et gestion d'un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), tel que prévu par l'article L.229-26 du Code de l'environnement ;
  - > Balisage et entretien (hors structure) des sentiers, itinéraires de randonnées pédestres, parcours VTT et équestres ;
  - > Entretien, gestion et animation du parcours de pêche implanté à Saint-Jean-d'Assé.
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie :
- > Information et promotion des actions sur les économies d'énergie.

### **2-2 : POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE**

- Gestion du parc de logements communautaires dont la liste est fixée en annexe des présents statuts ;
- Garantie des emprunts souscrits par les organismes habilités pour la construction ou l'acquisition-réhabilitation de logements locatifs.

### **2-3 : CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ET D'ÉQUIPEMENTS DE L'ENSEIGNEMENT PRÉÉLÉMENTAIRE ET ÉLÉMENTAIRE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE**

- Études techniques et de faisabilité d'équipements sportifs et culturels à vocation communautaire ;
- Halle de sports rue de Moulins à Ballon-Saint Mars ;
- Espaces multisports de plein air, de type « city stade » ;
- Tennis couverts à La Bazoge et à Saint-Pavace ;
- Courts de tennis extérieurs à La Bazoge, Neuville-sur-Sarthe, Saint-Pavace et Sainte-Jamme-sur-Sarthe.



## **2-4 : ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE**

### **2-4-1 : Actions en matière de petite enfance, enfance et jeunesse**

- Relais Assistantes Maternelles Parents Enfants (RAMPE) ;
- Accueil collectif pour les 0-3 ans ;
- Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour l'enfance en période de vacances scolaires ;
- Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour la jeunesse ;
- Activités, accueils, animations et accompagnement des jeunes ;
- Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour l'enfance les mercredis.

### **2-4-2 : Mise en œuvre d'une action sociale transversale et d'animation globale sur le territoire**

- Participation aux frais de logistique et de pilotage du centre sociale du territoire ;
- Accompagnement financier et / ou matériel des actions menées par le centre social dans le cadre du projet de territoire communautaire et du projet social ;
- Mise à disposition d'équipements, de sites nécessaires à la mise en œuvre des actions menées par le centre social comprenant :
  - > Le centre social « Maison Des Projets », place de la République à Ballon-Saint Mars ;
  - > Le châlet d'activité de la base de loisirs de Montbizot ;
  - > La grange, rue de Lansac à Ballon-Saint Mars.
- Le soutien aux structures d'accueil intercommunales d'information et d'orientation des publics en difficulté ;
- Prise en charge des cotisations de l'Épicerie Sociale et Solidaire.

### **2-4-3 : Actions en faveur des personnes âgées, des personnes en situation de handicap ou des personnes isolées**

- Soutien aux établissements publics habilités au titre de l'aide sociale, pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap par :
  - > Garantie d'emprunt ;
  - > Aide à l'investissement.

## **Les compétences facultatives**

### **3-1 : ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

- Contrôle des installations d'assainissement autonome et gestion d'un SPANC.

### **3-2 : ANIMATION SPORTIVE ET CULTURELLE**

- Promotion des actions sportives, socioculturelles et éducatives conformes au projet communautaire de politique éducative, s'organisant autour de trois piliers :
  - > La citoyenneté ;
  - > L'individu au cœur de l'action ;
  - > L'accessibilité pour le plus grand nombre.

### **3-3 : SANTÉ**

→ Création et gestion d'un pôle de santé avec une ou plusieurs maisons de santé pluridisciplinaires et cabinets d'appui sur le territoire de la Communauté de communes.

### **3-4 : SERVICES DE SECOURS ET D'INCENDIE**

→ Prise en charge de la contribution incendie des communes adhérentes.

### **3-5 : GENDARMERIE**

→ Acquisition foncière, construction et entretien de la caserne de gendarmerie implantée sur la commune de Ballon-Saint Mars.

### **3-6 : AUTRES ACTIONS**

→ Soutien aux réseaux et aux manifestations de promotion du tissu économique sur le territoire de la Communauté de communes :

- > Études et appuis des Commissions Locales de l'Eau (CLE) dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre des SAGE du bassin de la Sarthe aval, du bassin de la Sarthe amont et du bassin de l'Huisne ;
- > Soutien de l'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques pour les SAGE du bassin de la Sarthe aval, du bassin de la Sarthe amont et du bassin de l'Huisne ;
- > Études, animation et coordination des actions relatives à la prévention des inondations.

### **3-7 : AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA MOBILITÉ**

- Limiter la dépendance automobile ;
- Accompagner la croissance des nouvelles mobilités et mobilités actives ;
- Agir en matière de mobilité solidaire ;
- Définir la stratégie territoriale en la matière, en construisant un « plan mobilités ».



## Le président



David Chollet  
Président  
Maire de Souigné-sous-Ballon

## Les vice-présidents



Éric Bourge  
1<sup>er</sup> vice-président en charge du  
développement économique,  
touristique et de la démographie  
médicale  
Maire de La Guierche



Emmanuel Clément  
2<sup>e</sup> vice-président en charge de la  
communication, de la promotion  
de l'action communautaire et  
des actions de mutualisation  
Maire de Saint-Jean-d'Assé



Magali Lainé  
3<sup>e</sup> vice-présidente en charge de  
la vie des familles, de l'action  
sociale et de la petite enfance  
Maire de Joué-l'Abbé



Maurice Vavasseur  
4<sup>e</sup> vice-président en charge de  
l'habitat, des mobilités et de  
l'urbanisme  
Maire de Ballon-Saint Mars



Michel Lalande  
5<sup>e</sup> vice-président en charge du  
PCAET et de l'aménagement du  
territoire  
Maire de La Bazoge



Alain Besnier  
6<sup>e</sup> vice-président en charge de  
l'eau, de l'assainissement, des  
déchets et de l'environnement  
Maire de Montbizot



## Les conseillers délégués



Samuel Hamelin  
Conseiller communautaire délégué  
au tourisme et au commerce local  
Conseiller municipal  
de Neuville-sur-Sarthe



Jean-Michel Lerat  
Conseiller communautaire délégué  
à la collecte, au traitement et à la  
valorisation des déchets  
Conseiller municipal  
de Sainte-Jamme-sur-Sarthe



Marina Compain  
Conseillère communautaire déléguée  
au sport et à la vie associative  
Adjoite au maire de Saint-Pavace



Michel Musset  
Conseiller communautaire délégué  
aux sentiers pédestres, suivi des  
chantiers et développement de la  
fibre optique  
Maire de Teillé

**Le conseil  
communautaire**

**36**  
conseillers  
communautaires

Commune	Titulaires
Ballon-Saint Mars	Vavasseur Maurice
Ballon-Saint Mars	Gousset Jocelyne
Ballon-Saint Mars	Orange Damien
Ballon-Saint Mars	Yvard Véronique
Courceboeufs	Dorizon Dominique
Joué-l'Abbé	Lainé Magali
Joué-l'Abbé	Pourceau Jean-Marie
La Bazoge	Lalande Michel
La Bazoge	Dellière Jérôme
La Bazoge	Santerre Séverine
La Bazoge	Belin-Lustro Pascale
La Bazoge	Wasiak Frédéric
La Bazoge	Deschamps François
La Guierche	Bourge Éric
La Guierche	Roncière Régine
Montbizot	Besnier Alain
Montbizot	Cauret Laurent
Montbizot	Leray Pascale
Neuville-sur-Sarthe	Cantin Véronique
Neuville-sur-Sarthe	Hamelin Samuel
Neuville-sur-Sarthe	Duchesnes Sylvie
Neuville-sur-Sarthe	Berne Maxime
Saint-Jean-d'Assé	Clément Emmanuel
Saint-Jean-d'Assé	Godefroy Katel
Saint-Jean-d'Assé	Brissaud Alain
Saint-Pavace	Bonifait Christian
Saint-Pavace	Compain Marina
Saint-Pavace	Moser Jean-Claude
Sainte-Jamme-sur-Sarthe	Suhard Jean-Luc
Sainte-Jamme-sur-Sarthe	Lerat Jean-Michel
Sainte-Jamme-sur-Sarthe	Pierrin Véronique
Sainte-Jamme-sur-Sarthe	Beaufils Valérie
Souillé	Chaligné Catherine
Souigné-sous-Ballon	Chollet David
Souigné-sous-Ballon	Cabaret Nelly
Teillé	Musset Michel



## Délégués suppléants pour les communes ayant un seul représentant (voix consultatives)

Courceboeufs	Vaugarny Pierre
Souillé	Blond Loïc
Teillé	Becquart Marc

## Le bureau communautaire

Commune	Titulaires
Ballon-Saint Mars	Vavasseur Maurice
Ballon-Saint Mars	Gousset Jocelyne
Courceboeufs	Dorizon Dominique
Joué-l'Abbé	Lainé Magali
La Bazoge	Lalande Michel
La Bazoge	Dellière Jérôme
La Bazoge	Deschamps François
La Guierche	Bourge Éric
Montbizot	Besnier Alain
Neuville-sur-Sarthe	Cantin Véronique
Neuville-sur-Sarthe	Hamelin Samuel
Saint-Jean-d'Assé	Clément Emmanuel
Saint-Pavace	Compain Marina
Sainte-Jamme-sur-Sarthe	Suhard Jean-Luc
Sainte-Jamme-sur-Sarthe	Lerat Jean-Michel
Souillé	Chaligné Catherine
Souigné-sous-Ballon	Chollet David
Teillé	Musset Michel



## Les dates des conseils, bureaux communautaires et conférences des maires en 2021

Toutes les séances communautaires sont programmées le lundi qu'il s'agisse des conseils, bureaux, réunions de vice-présidents ou conférences des maires.

Les conseils communautaires tournent habituellement sur chaque commune suivant l'ordre alphabétique et sont ouverts au public. Durant cette deuxième année de crise sanitaire seul le conseil communautaire du 25 janvier 2021 s'est déroulé en visioconférence.

<b>Conseils communautaires</b>	
25 janvier 2021	Visioconférence
15 février 2021	Saint-Jean-d'Assé
15 mars 2021	Ballon-Saint Mars
12 avril 2021	Saint-Jean-d'Assé
17 mai 2021	Saint-Pavace
28 juin 2021	Sainte-Jamme-sur-Sarthe
13 septembre 2021	Sainte-Jamme-sur-Sarthe
27 septembre 2021	Ballon-Saint Mars
15 novembre 2021	Montbizot
29 novembre 2021	Souillé

<b>Bureaux communautaires</b>	
18 janvier 2021	Souigné-sous-Ballon
8 février 2021	Souigné-sous-Ballon
22 mars 2021	Joué-l'Abbé
29 mars 2021	Souillé
10 mai 2021	Ballon-Saint Mars
21 juin 2021	Joué-l'Abbé
20 septembre 2021	La Guierche
11 octobre 2021	Teillé
15 novembre 2021	Montbizot
22 novembre 2021	Joué-l'Abbé

<b>Conférences des maires</b>	
6 mai 2021	<ul style="list-style-type: none"><li>• Projets communaux</li><li>• Projets communautaires</li><li>• Interventions ENEDIS, Gendarmerie du Mans et préfecture</li></ul>
22 juin 2021	<ul style="list-style-type: none"><li>• Projet de territoire</li><li>• Pacte de gouvernance</li><li>• Présentation de la politique sociale</li></ul>



## Commission développement économique, touristique et démographie médicale

Commune	Membres
La Guierche	Bourge Éric
Ballon-Saint Mars	Bollée Yves
Ballon-Saint Mars	Gallet Christine
Ballon-Saint Mars	Rallier Marie-Paule
Ballon-Saint Mars	Yvard Véronique
Courceboeufs	Malitourne Jean-Yves
Courceboeufs	Marteau Vanessa
Joué-l'Abbé	Jouve Céline
Joué-l'Abbé	Lainé Magali
La Bazoge	François Peggy
La Bazoge	Charbonnier Philippe
La Guierche	Rosalie Françoise
Montbizot	Cauret Laurent
Montbizot	Grudé Cécile
Neuville-sur-Sarthe	Hamelin Samuel
Neuville-sur-Sarthe	Hérin Christelle
Saint-Jean-d'Assé	Canovas David
Saint-Jean-d'Assé	Clément Emmanuel
Saint-Pavace	Bonifait Christian
Saint-Pavace	Chasle Lydie
Sainte-Jamme-sur-Sarthe	Baszynski Patrick
Sainte-Jamme-sur-Sarthe	Evrard Manuela
Souillé	Coutable Cécile
Souillé	BlondLoïc
Souigné-sous-Ballon	Gratedoux Chantal
Souigné-sous-Ballon	Militon Audrey
Teillé	Becquart Marc
Teillé	Musset Michel

## Commission communication, promotion de l'action communautaire et actions de mutualisation

Commune	Membres
Saint-Jean-d'Assé	Clément Emmanuel
Ballon-Saint Mars	Bellenfant Fabien
Ballon-Saint Mars	Orange Damien
Courceboeufs	Landry Marc
Courceboeufs	Cabon Mathieu
Joué-l'Abbé	Choplin Pascal
Joué-l'Abbé	Marques Da Silva Karine
La Bazoge	Deschamps François
La Bazoge	Santerre Séverine
La Guierche	Perrin Jany
Montbizot	Cantin Stéphanie
Montbizot	Gaignard Brigitte
Neuville-sur-Sarthe	Blin Emeline
Neuville-sur-Sarthe	Furet Christophe
Saint-Jean-d'Assé	Bardoul Armelle
Saint-Jean-d'Assé	Choplin Joackim
Saint-Pavace	Chaudet Virginie
Saint-Pavace	YvonN Jean-François
Sainte-Jamme-sur-Sarthe	Baszynski Patrick
Sainte-Jamme-sur-Sarthe	Da Silva Bernadette
Souillé	Chaligné Catherine
Souigné-sous-Ballon	Gourmel Aurélie
Souigné-sous-Ballon	Cabaret Nelly



## Commission vie des familles, action sociale et petite enfance

Commune	Membres
Joué-l'Abbé	Lainé Magali
Ballon-Saint Mars	Berger Maryline
Ballon-Saint Mars	Cheutin Marie
Ballon-Saint Mars	Eetcheberry Pierre
Ballon-Saint Mars	Supera Christelle
Ballon-Saint Mars	Pierrat Véronique
Courceboeufs	Lesueur Élodie
Courceboeufs	Patrice Cécile
Joué-l'Abbé	Bouvet Florence
Joué-l'Abbé	Marques Da Silva Karine
La Bazoge	Belin-Lustro Pascale
La Bazoge	Pineau-Meiche Amandine
La Guierche	Burel Véronique
La Guierche	Roncière Régine
Montbizot	Guyon Stéphanie
Montbizot	Pierre Yohann
Neuville-sur-Sarthe	Duchesnes Sylvie
Neuville-sur-Sarthe	Thise Florence
Saint-Jean-d'Assé	Godefroy Katel
Saint-Jean-d'Assé	Lefevre Marie-Claude
Saint-Pavace	Foucault Marlène
Saint-Pavace	Lecomte Françoise
Sainte-Jamme-sur-Sarthe	Hubert Aurélie
Sainte-Jamme-sur-Sarthe	Paulin Caroline
Souillé	Herique Dany
Souillé	Leroux Yvette
Souigné-sous-Ballon	Gratedoux Chantal
Souigné-sous-Ballon	Poirier Véronique
Teillé	Blanchard Virginie
Teillé	Champion Anne-Charlotte

## Commission PCAET habitat, mobilités et urbanisme

Commune	Membres
Ballon-Saint Mars	Vavasseur Maurice
Ballon-Saint Mars	Yvard Véronique
Courceboeufs	Cabon Mathieu
Courceboeufs	Lemanceau Nadine
Joué-l'Abbé	Duluard Léonie
Joué-l'Abbé	Souchu David
La Bazoge	Dellière Jérôme
La Bazoge	Wasiak Frédéric
La Guierche	Côme Dominique
Montbizot	Alain Daniel
Montbizot	André Dominique
Neuville-sur-Sarthe	Berne Maxime
Neuville-sur-Sarthe	Cantin Véronique
Saint-Jean-d'Assé	Brissaud Alain
Saint-Jean-d'Assé	Godefroy Katel
Saint-Pavace	Guibert Christian
Saint-Pavace	Vagner Xavier
Sainte-Jamme-sur-Sarthe	Osbert Vincent
Sainte-Jamme-sur-Sarthe	Suhard Jean-Luc
Souillé	Poisson Nadine
Souigné-sous-Ballon	Gourmel Aurélie
Souigné-sous-Ballon	Letay Francis
Teillé	Champion Anne-Charlotte
Teillé	Médard Didier



## Commission PCAET aménagement du territoire

Commune	Membres
La Bazoge	Lalande Michel
Ballon-Saint Mars	Bollée Yves
Ballon-Saint Mars	Brison Gilles
Courceboeufs	Lemanceau Nadine
Courceboeufs	Piedallu Chantal
Joué-l'Abbé	Paumier David
Joué-l'Abbé	Triger Philippe
La Bazoge	Abily Jean-Yves
La Bazoge	Mesme Ludovic
La Guierche	Rosalie Françoise
Montbizot	Besnard Eugène
Montbizot	Mareau Richard
Neuville-sur-Sarthe	Berne Maxime
Neuville-sur-Sarthe	Cantin Véronique
Saint-Jean-d'Assé	Lefevre Marie-Claude
Saint-Jean-d'Assé	Lhuissier Philippe
Saint-Pavace	Jégou Fabrice
Saint-Pavace	Poirot-Bourdain Etienne
Sainte-Jamme-sur-Sarthe	Suhard Jean-Luc
Sainte-Jamme-sur-Sarthe	Osbert Vincent
Souigné-sous-Ballon	Guelff Cyrille
Souigné-sous-Ballon	Launay Vincent
Teillé	Bourdet Alexis
Teillé	Decormon Michel

## Commission eau, assainissement, déchets et environnement

Commune	Membres
Montbizot	Besnier Alain
Ballon-Saint Mars	Brison Gilles
Ballon-Saint Mars	Surmont Sébastien
Courceboeufs	Dorizon Dominique
Courceboeufs	Oudin Anthony
Joué-l'Abbé	Pourceau Jean-Marie
Joué-l'Abbé	Souchu David
La Bazoge	Deschamps François
La Bazoge	Wasiak Frédéric
La Guierche	Guy Michel
Montbizot	Besnard Eugène
Montbizot	Vérité Éric
Neuville-sur-Sarthe	Jousse Alain
Neuville-sur-Sarthe	Séchet Yves
Saint-Jean-d'Assé	Brissaud Alain
Saint-Jean-d'Assé	Goubard Jean-Michel
Saint-Pavace	Delbruel Virginie
Saint-Pavace	Moser Jean-Claude
Sainte-Jamme-sur-Sarthe	Lerat Jean-Michel
Sainte-Jamme-sur-Sarthe	Suhard Jean-Luc
Souillé	Chevalier Jean-Michel
Souigné-sous-Ballon	Guelff Cyrille
Souigné-sous-Ballon	Launay Vincent
Teillé	Bourillon Isabelle
Teillé	Chaumillon Dominique

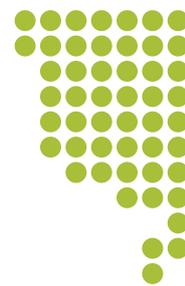


## Groupe de travail collecte, traitement et valorisation des déchets

Commune	Membres
Sainte-Jamme-sur-Sarthe	Lerat Jean-Michel
Ballon-Saint Mars	Ravenel Laurent
Courceboeufs	Trottin Marie-Paule
Joué-l'Abbé	Masson Philippe
La Bazoge	Deschamps François
La Bazoge	Pineau-Meiche Amandine
La Guierche	Perrin Jany
Montbizot	Besnier Alain
Montbizot	Evrard Caroline
Neuville-sur-Sarthe	Furet Christophe
Saint-Jean-d'Assé	Ramade Christophe
Saint-Pavace	Delbruel Virginie
Saint-Pavace	Lucas Anne-Françoise
Saint-Pavace	Tronchet Bernard
Sainte-Jamme-sur-Sarthe	Suhard Jean-Luc
Souillé	Pellieux Jacky
Souigné-sous-Ballon	Letay Francis
Souigné-sous-Ballon	Mortier Nathalie
Teillé	Benoist Charles

## Groupe de travail tourisme et commerce local

Commune	Membres
Neuville-sur-Sarthe	Hamelin Samuel
Ballon-Saint Mars	Pierrat Véronique
Courceboeufs	Landry Marc
Joué-l'Abbé	Regouin Evelyne
La Bazoge	Deschamps François
La Bazoge	Santerre Séverine
La Guierche	Bourge Éric
Montbizot	Leray Pascale
Neuville-sur-Sarthe	Berne Maxime
Saint-Jean-d'Assé	Bodereau Damien
Saint-Pavace	Bansard Christian
Saint-Pavace	Redureau Maryse
Sainte-Jamme-sur-Sarthe	Lerat Jean-Michel
Souillé	Blond Loïc
Souigné-sous-Ballon	Tortevois Fabien
Teillé	Chaumillon Dominique



## Groupe de travail sport et vie associative

Commune	Membres
Saint-Pavace	Compain Marina
Ballon-Saint Mars	Cheutin Marie
Ballon-Saint Mars	Trotté Marcelle
Courceboeufs	Cabon Mathieu
Joué-l'Abbé	Pineau Vincent
La Bazoge	Dellière Jérôme
La Bazoge	Menu Johnny
La Guierche	Menon Émilie
Montbizot	Sampaio-Coelho José
Neuville-sur-Sarthe	Lefeuvre Sylvie
Saint-Jean-d'Assé	Choplin Joackim
Saint-Pavace	Jegou Fabrice
Sainte-Jamme-sur-Sarthe	Pierrin Véronique
Souillé	Morlet Vincent
Souigné-sous-Ballon	Pommier Olivier
Souigné-sous-Ballon	Renault Christelle
Teillé	Denizé Patrick

## Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

La CLECT a pour rôle d'assurer, pour la Communauté de communes et ses communes membres, la **neutralité financière** du passage à la Fiscalité Professionnelle Unique et des **transferts de compétences**.

Depuis sa création en 2017, la Communauté de communes est sous régime fiscal de la **taxe professionnelle unique**. Elle prélève alors elle-même la fiscalité professionnelle, les communes membres reçoivent en compensation une attribution versée chaque année. Cette **attribution de compensation** est minorée des transferts de compétences évalués par la CLECT. Lors de chaque transfert de compétences entre communes et Communauté de communes, la commission émet un rapport évaluant le coût net des charges transférées.

La CLECT peut également être saisie par le conseil communautaire pour rendre rapport ou avis concernant tout sujet relevant d'un **pacte financier et fiscal** : reversement aux communes dans le cadre de la répartition interne du PFIC, la mise en oeuvre d'une Dotation de Solidarité Communautaire, etc...

Président	Titulaires	Suppléants
Cauret Laurent	Gousset Jocelyne	Vavasseur Maurice
	Dorizon Dominique	Piedallu Chantal
	Lainé Magali	Pourceau Jean-Marie
	Lalande Michel	Charbonnier Philippe
	Bourge Éric	Roncière Régine
	Cauret Laurent	Besnier Alain
	Cantin Véronique	Berne Maxime
	Clément Emmanuel	Urvoy Damien
	Bonifait Christian	Lucas Anne-Françoise
	Suhard Jean-Luc	Séchet Francis
	Chollet David	Guelff Cyrille
	Chaligné Catherine	Blond Loïc
Musset Michel	Chaumillon Dominique	



## Commission d'Appel d'Offres

Président	Titulaires	Suppléants
Chollet David	Bourge Éric	Compain Marina
	Besnier Alain	Hamelin Samuel
	Clément Emmanuel	Lainé Magali
	Lalande Michel	Lerat Jean-Michel
	Vavasseur Maurice	Musset Michel

## Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

Commune	Contribuable TF	Contribuable TH	Contribuable CET
Ballon-Saint Mars	Rallier Marie-Paule	Bollée Yves	Lebert Thierry
Courseboeufs	Vaugnarny Pierre	Oudin Anthony	Breton Aurélie
Joué-l'Abbé	Cuizinaud Philippe	Choplin Pascal	Chedhomme Dominique
La Bazoge	Baligand Christian	Despres Guy	Besnier Mathias
La Guierche	Champclou Bernard	Hautreux Jacques	Paineau Pascal
Montbizot	Mareau Richard	Cauret Laurent	Fontaine Franck
Neuville-sur-Sarthe	Jousse Alain	Cantin Véronique	Damoiseau Sylvain
Saint-Jean-d'Assé	Lefevre Marie-Claude	Hercé Nelly	Plé Sébastien
Saint-Pavace	Barbier Mathieu	Moser Jean-Claude	Sekkat Rachid
Sainte-Jamme-sur-Sarthe	Suhard Jean-Luc	Baszynski Patrick	Lecroc Fabien
Souillé	Chaligné Catherine	Blond Loïc	Lepeltier Aymeric
Soulligné-sous-Ballon	Launay Jean-Yves	Hardouin Michel	Martineau Pierre-Alain
Teillé	Musset Michel	Becquart Marc	Médard Didier

# représentation communautaire dans les associations



<b>Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe</b>
Chollet David > Membre de droit en qualité de président de l'EPCI
Cantin Véronique > Membre de droit en qualité de conseillère départementale
Trottée Marcelle
Trottin Marie-Paule
Regouin Evelyne
Deschamps François
Rosalie Françoise
Leray Pascal
Hamelin Samuel
Clément Emmanuel
Jegou Fabrice
Lerat Jean-Michel
Coutable Cécile
Cabaret Nelly
Chaumillon Dominique



<b>Centre social la Maison des Projets</b>
Chollet David
Lainé Magali
Belin-Lustro Pascale
Leray Pascale

# représentation communautaire dans les autres instances



Pour les acteurs du service public local

<b>CNAS (Comité National d'Action Sociale)</b>
Brissaud Alain > Délégué des élus
Habert Christine > Déléguée des agents



<b>ATEPART (Agence des Territoires de la Sarthe)</b>
Chollet David > Assemblée générale
Bourge Éric > Assemblée spéciale des collectivités actionnaires



<b>Maison de l'Emploi et de la Formation</b>
Deschamps François

## ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER LOCAL MAYENNE-SARTHE

<b>Établissement Public Foncier Local Mayenne-Sarthe</b>
Chollet David
Bourge Éric



## PRÉFET DE LA SARTHE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

<b>Référents sécurité routière préfecture de la Sarthe</b>
Bonifait Christian
Suhard Jean-Luc

## Syndicat mixte du Pays du Mans

Le Pays du Mans est un syndicat mixte ouvert (avec le Conseil départemental de la Sarthe) créé le 14 octobre 2002. Il représente 321 000 habitants, répartis sur 92 communes.

Toutes les communes du Pays / SCoT font partie d'une structure intercommunale à fiscalité propre, regroupées au sein d'une communauté urbaine (Le Mans Métropole) et de cinq communautés de communes (Maine Cœur de Sarthe, Champagne Conlinoise et Pays de Sillé, Orée de Bercé Bélois, Sud-Est Pays Manceau et Gesnois Bilurien pour les compétences SCoT PCAET).

Le Pays du Mans est un **territoire de projets, un espace d'animation et de mutualisation** au service de ses collectivités membres et des acteurs de son territoire.



La participation à ce syndicat  
pour 2021 est de 49 804,20€.

Répartition :

- > Fonctionnement **11 909,70€**
- > Attractivité **10 827€**
- > Aménagement / urbanisme  
**10 827€**
- > Développement durable  
**10 827€**
- > SIG **5413,50€**



## Syndicat mixte du Pays du Mans • Collège Pays

10 titulaires	4 suppléants
Chollet David	Deschamps François
Cantin Véronique	Chaligné Catherine
Bourge Éric	Dorizon Dominique
Vavasseur Maurice	Lainé Magali
Lalande Michel	
Clément Emmanuel	
Besnier Alain	
Musset Michel	
Bonifait Christian	
Lerat Jean-Michel	

## Syndicat mixte du Pays du Mans • Collège SCoT

7 titulaires	3 suppléants
Chollet David	Musset Michel
Cantin Véronique	Bonifait Christian
Bourge Éric	Lerat Jean-Michel
Vavasseur Maurice	
Dellière Jérôme	
Brissaud Alain	
Besnier Alain	

## Pôle métropolitain G9 Le Mans-Sarthe

Le Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe est un syndicat mixte ouvert créé le 27 mai 2015. Il représente plus de 352 000 habitants soit la quasi-totalité de l'aire urbaine du Mans. Il regroupe 7 intercommunalités, dont 6 font partie du Pays du Mans.

Le Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe est un élément fondamental pour un développement équilibré et solidaire en Sarthe. Il contribue à **améliorer la compétitivité et l'attractivité du territoire, ainsi qu'à permettre l'aménagement et l'organisation de l'espace dans une logique de développement durable**, notamment dans les domaines des transports et de la santé. Ses membres reconnaissent d'intérêt métropolitain les actions présentant un intérêt commun et stratégique visant à la cohérence du territoire.



9 titulaires
Chollet David
Cantin Véronique
Bourge Éric
Vavasseur Maurice
Lalande Michel
Clément Emmanuel
Besnier Alain
Musset Michel
Bonifait Christian



La participation à ce syndicat  
pour 2021 est de 10 827€ sur  
la base de 0,50€ par habitant.



## Syndicat mixte Sarthe Numérique

Créé en 2005, Sarthe Numérique est constitué du Département de la Sarthe, de Le Mans Métropole et de toutes les communautés de communes sarthoises. Il assure le suivi du déploiement du réseau fibre optique pour l'ensemble de ces territoires. L'ambition de Sarthe Numérique est d'**apporter la fibre optique dans chaque foyer sarthois** d'ici fin 2022. La présidence de Sarthe Numérique est assurée par Dominique Le Ménèr, président du Conseil départemental de la Sarthe.



Titulaires	Suppléants
Chollet David	Suhard Jean-Luc
Musset Michel	Dorizon Dominique
Dellière Jérôme	Deschamps François

« La Fibre arrive chez vous ! » est le projet en charge d'exécuter la politique publique d'aménagement du territoire en très haut débit décidée par les élus du Syndicat mixte Sarthe Numérique.

Le Conseil départemental de la Sarthe s'est lancé dans une démarche innovante, afin de faire du numérique le levier du développement et de l'attractivité du territoire.

La Communauté de communes a signé une convention avec Sarthe Numérique pour une couverture totale du territoire d'ici fin 2022.

**L'engagement financier communautaire sur le déploiement de la fibre s'élève à 1 760 000€.**  
**En 2021, le financement s'élève à 300 000€ accompagné d'une cotisation de fonctionnement de 8 757,20€.**



## Syndicat mixte pour l'aménagement et la promotion du Parc d'Activités d'Intérêt Départemental de Maresché (PAID)

Le Syndicat mixte a pour objectif la **réalisation des études de faisabilité, l'aménagement et la promotion d'un parc d'activité** destiné à accueillir toute activité économique intéressée par l'attractivité du site.

Suite à la réforme de 2016, le Syndicat mixte est composé des collectivités suivantes :

- > Haute Sarthe Alpes Mancelles
- > Maine Cœur de Sarthe
- > Champagne Conlinoise et Pays de Sillé
- > Maine Saosnois

Le PAID de Maresché est présidé par David Chollet, maire de Souigné-sous-Ballon et président de la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe. La gestion administrative du site est installée à l'hôtel communautaire de la Communauté de communes.



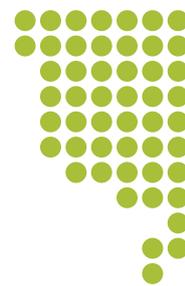
**La participation à ce syndicat pour 2021 est de 30 579,47€.**

Répartition :

- > Fonctionnement **19 691,20€**
- > Investissement **10 888.27€**

Titulaires	Suppléants
Chollet David	Lalande Michel
Bourge Éric	Hamelin Samuel
Clément Emmanuel	Suhard Jean-Luc





## Syndicat mixte de la Sarthe pour le stationnement des Gens du Voyage (SMGV)

Créé en 2004, le SMGV est en charge de la **réalisation, de l'entretien et de la gestion des aires d'accueil des gens du voyage** dans le périmètre qui était initialement celui du Pays du Mans. Ce périmètre d'intervention s'est élargi de façon notable en 2018 et 2019 : au 1<sup>er</sup> janvier 2018, 16 aires étaient gérées par le SMGV, auxquelles se sont ajoutées les 3 aires de la Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé le 1<sup>er</sup> mai 2018. Puis au 1<sup>er</sup> février 2019, l'aire de la Communauté de communes du Pays Fléchois et enfin 4 nouvelles aires en Pays Sabolien et Pays de l'Huisne Sarthoise. Au total, 12 communautés de communes disposant au mois d'une aire d'accueil aménagée ont passé une convention avec le SMGV afin de lui déléguer la gestion. Ceci représente 24 aires d'accueil pour 434 places de caravanes sur les 492 existantes en Sarthe.



Titulaires	Suppléants
Lalande Michel	Jousse Alain
Lefèvre Marie-Claude	Hamelin Samuel



Le territoire Maine Cœur de Sarthe est doté de 2 terrains d'accueil des gens du voyage gérés par le Syndicat mixte de la Sarthe pour le stationnement des Gens du Voyage :

- > Un terrain sur la commune de Neuville-sur-Sarthe
- > L'autre sur la commune de Saint-Jean-d'Assé

**La participation financière au SMGV en 2021 s'élève à 34 524,80€.**

## Syndicat mixte du Bassin de l'Orne Saosnoise



Commune	Titulaire	Suppléant
Ballon-Saint Mars	Brison Gilles	Surmont Sébastien
La Guierche	Guy Michel	Perrin Jany
Joué-l'Abbé	Pourceau Jean-Marie	Triger Philippe
Montbizot	Besnier Alain	Mareau Richard
Souligné-sous-Ballon	Launay Vincent	Letay Francis
Teillé	Bourillon Isabelle	Musset Michel

## Syndicat mixte du Bassin de la Sarthe

Titulaires	Suppléants
Besnier Alain	Suhard Jean-Luc
Moser Jean-Luc	Cantin Véronique



## Syndicat mixte du Bassin versant de l'Huisne Sarthoise



Titulaires	Suppléants
Besnier Alain	Dorizon Dominique

La participation financière communautaire en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) en 2021 s'élève à 31 137€ pour les différents syndicats.



## Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

		Ballon-Saint Mars		Sainte-Jamme-sur-Sarthe		Souigné-sous-Ballon	
Effectif du centre de secours		13 sapeurs-pompiers		38 sapeurs-pompiers		20 sapeurs-pompiers	
Nombre d'interventions 2021		382		413		95	
Rappel nombre 2020		304		369		113	
Détail :	Secours à la personne	288	75,4%	308	74,5%	58	61%
	Incendies	13	3,4%	15	3,6%	10	10,5%
	Accidents	56	14,7%	49	11,9%	14	14,8%
	Opérations diverses	25	6,5%	41	10%	13	13,7%

Bilan d'activité des centres d'incendies et de secours de la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe

Commune	Nombre d'interventions
Ballon-Saint Mars	107
Courceboeufs	12
Joué-l'Abbé	40
La Bazoge	109
La Guierche	33
Montbizot	40
Neuville-sur-Sarthe	90
Saint-Jean-d'Assé	114
Saint-Pavace	63
Sainte-Jamme-sur-Sarthe	101
Souillé	19
Souigné-sous-Ballon	55
Teillé	19

**802**  
interventions  
en 2021



La participation financière au SDIS de la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe en 2021 est de 372 241,64€, soit 17,19€ par habitant.

## La Mission locale de l'agglomération Mancelle

La Mission locale de l'agglomération Mancelle a pour but d'**accompagner les jeunes de 16 à 25 dans l'orientation, l'emploi et la formation.**



Lieu de permanence	Accompagnateur
Maison des Projets	Lochet Claude
Mairie de La Bazoge	Pichavant Yann
Ateliers ESTIM	Lochet Claude

Présence équivalent à un ETP de conseiller sur le territoire

Mission locale
Lainé Magali

	Année 2021
Jeunes accompagnés par la Mission locale en Maine Cœur de Sarthe	170
Jeunes accueillis pour la première fois sur l'agglomération Mancelle	2014
Nombre de jeunes entrés en formation	516
Nombre de jeunes ayant décroché un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation	315
Nombre de jeunes ayant décroché un contrat de travail	1464 en CDD
	343 en CDI

**La participation financière à la Mission locale pour 2021 est de 26 620€.**

# récapitulatif des participations



Organismes	Sommes versées
SDIS	372 241,64€
Syndicat mixte du Pays du Mans (tourisme / SIG / SCoT)	49 804,20€
Syndicat mixte Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe	10 827,00€
Syndicat mixte pour le stationnement des gens du voyage	34 524,80€
Syndicat mixte Sarthe numérique	8 757,20€
Syndicat mixte du Bassin de l'Orne Saosnoise	26 593,00€
Syndicat mixte du Bassin de la Sarthe	1 785,33€
Syndicat mixte du Bassin versant de l'Huisne Sarthoise	2 758,67€
Fonctionnement PAID	19 691,20€
Investissement PAID	10 888,27€
Initiative Sarthe	6 388,80€
Mission locale	26 620,00€
Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe	15 000,00€
CAUE	1 732,32€
SAFER	2 820,00€
ATESART	1 500,00€
Association des Intercommunalités de France	2 273,67€
Association des Maires de la Sarthe et de France	1 392,74€
<b>Total des participations versées en 2021</b>	<b>595 598,84€</b>

## Présidence

David Chollet

## Direction

Fabienne Courboulay  
Directrice générale des services

### Pôle administration générale

Secrétariat de direction et accueil :  
Laëtitia Choplin

Comptabilité et finances :  
Christine Habert  
> Responsable du budget principal

Laëtitia Choplin  
> Responsable du budget de fonctionnement,  
emprunts, loyers et subventions aux  
associations

Stéphanie Beslin  
> Responsable des budgets annexes et  
facturation des redevances

Graziella Evrard  
> Assistance administrative facturation

Ressources humaines :  
Christine Habert

Marchés publics :  
Stéphanie Beslin

Communication :  
Benjamin Blanche  
> Stagiaire en communication

Laëtitia Choplin  
Christine Habert  
> Événementiel

### Pôle petite enfance, enfance et jeunesse

Coordination territoriale de l'action sociale :  
Marie Morvillers

Secrétariat :  
Florine Frat  
> Secrétariat de direction petite enfance et  
action sociale

Fanny Monnier  
> Secrétariat et accueil petite enfance

#### Structures petite enfance

Montbizot	Neuville-sur-Sarthe
-----------	---------------------

Direction :  
Julie Tempplier

Direction :  
Anne-Cécile Delaporte

Animation :  
Amélie Gohier  
Justine Oget  
Marie Sorin  
Hélène Laurent  
Bérengère Hazard

Animation :  
Déborah Dufour  
Marie Bigot  
Stéphanie Gaudray  
Sarah Dabek  
Angélique Esnault  
Olivia Froger

Restauration et  
entretien :  
Jean Parbatia  
Stéphanie Cosnard

Restauration et  
entretien :  
Jannick Kaufmann  
Jean Parbatia

Animation volante sur les multi-accueils :  
Sylvie Lefeuvre

Relais petite enfance :  
Ophélie Ligeret  
Élodie Vannier  
Sylvie Lefeuvre



## Présidence

David Chollet

## Direction

Pascal Boëdec  
Directeur des services techniques

### Pôle technique et environnement

#### Environnement

**Déchèteries :**  
Nicolas Letourmy  
> Responsable

**Énergie / PCAET :**  
Pascal Boëdec  
Nicolas Letourmy

Stanislas Beaufiles  
Manuella Mabilie  
Dylan Quetel  
Angélique Daviaud  
> Gardiennage

**GEMAPI :**  
Pascal Boëdec

**Eau et assainissement :**  
Nicolas Letourmy  
> Responsable

Caroline Delahaie  
> Contrôle des installations

#### Technique

**Gestion des  
bâtiments :**  
Pascal Boëdec  
Graziella Evrard  
Laëtitia Choplin  
Dylan Quetel

**Espaces verts et  
chemins :**  
Nicolas Letourmy  
> Responsable

Manuella Mabilie  
Stanislas Beaufiles  
Dylan Quetel  
> Entretien

**Voirie et accessibilité :**  
Pascal Boëdec

**Entretien des bâtiments :**  
Sylvie Juet  
Angélique Daviaud  
Stéphanie Cosnard

### Pôle développement local

**Économie :**  
Pascal Boëdec

Poste vacant  
> Développement économique, touristique et  
santé

**Aménagement de l'espace :**  
Pascal Boëdec

Valentin Houchard  
> Chef de projet « Petites Villes de Demain »

**Développement sportif, culturel, social et  
touristique :**  
Pascal Boëdec

Personnel mis à disposition de la  
Maison des Projets :  
David Lebert  
> Coordinateur jeunesse

Mathias Czinober  
> Animateur jeunesse

**Hygiène et sécurité :**  
Fabienne Courboulay  
Pascal Boëdec  
Christine Habert



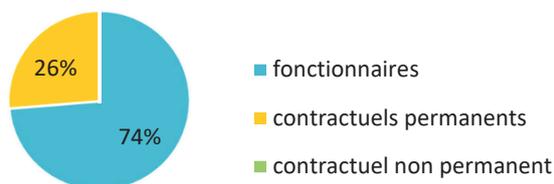
### CC MAINE COEUR DE SARTHE

Cette synthèse du Rapport sur l'État de la Collectivité reprend les principaux indicateurs du Rapport Social Unique au 31 décembre 2021. Elle a été réalisée via l'application [www.bs.donnees-sociales](http://www.bs.donnees-sociales) des Centres de Gestion par extraction des données 2021 transmises en 2022 par la collectivité au Centre de Gestion de la Sarthe.

#### Effectifs

➔ 38 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2021

- > 28 fonctionnaires
- > 10 contractuels permanents
- > 0 contractuel non permanent



➔ Aucun contractuel permanent en CDI

➔ Un agent sur emploi fonctionnel dans la collectivité

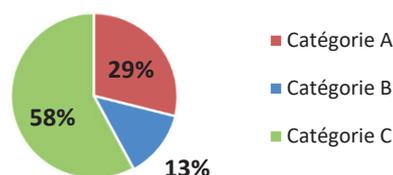
Personnel temporaire intervenu en 2021 : aucun agent du Centre de Gestion et aucun intérimaire

#### Caractéristiques des agents permanents

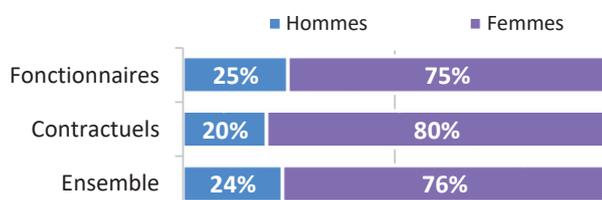
➔ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	21%	30%	24%
Technique	32%	20%	29%
Culturelle			
Sportive			
Médico-sociale	36%	50%	39%
Police			
Incendie			
Animation	11%		8%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

➔ Répartition des agents par catégorie



➔ Répartition par genre et par statut



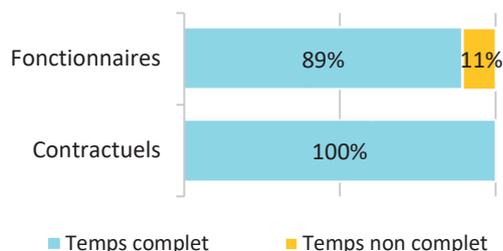
➔ Les principaux cadres d'emplois

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	21%
Educateurs de jeunes enfants	18%
Adjoints administratifs	13%
Agents sociaux	11%
Auxiliaires de puériculture	11%

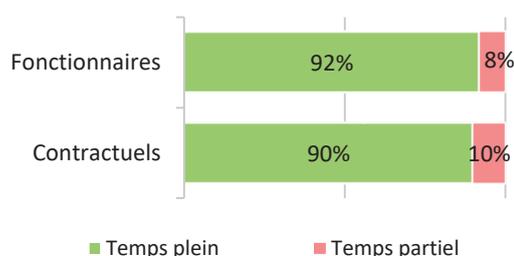


## Temps de travail des agents permanents

➔ Répartition des agents à temps complet ou non complet



➔ Répartition des agents à temps plein ou à temps partiel



➔ La filière la plus concernée par le temps non complet

Filière	Fonctionnaires	Contractuels
Technique	33%	0%

➔ Part des agents permanents à temps partiel selon le genre

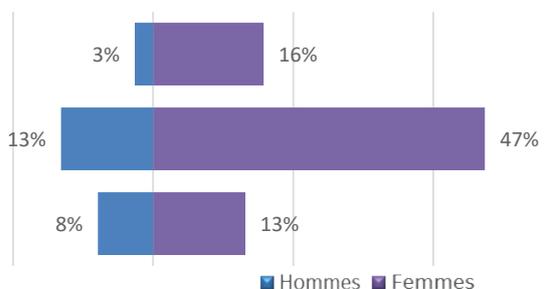
0% des hommes à temps partiel  
11% des femmes à temps partiel

## Pyramide des âges

➔ En moyenne, les agents de la collectivité ont 41 ans

Âge moyen* des agents permanents	
Fonctionnaires	44,29
Contractuels permanents	32,50
<b>Ensemble des permanents</b>	<b>41,18</b>
Tranche d'âge	
de 50 ans et +	
de 30 à 49 ans	
de - de 30 ans	

Pyramide des âges des agents sur emploi permanent



\* L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge

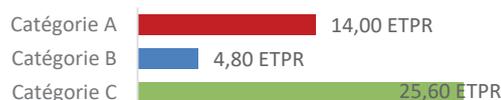
## Équivalent temps plein rémunéré

➔ 44,40 agents en Equivalent Temps Plein Rémunéré (ETPR) sur l'année 2021

- > 24,90 fonctionnaires
- > 19,50 contractuels permanents
- > 0,00 contractuel non permanent

**80 808 heures travaillées rémunérées en 2021**

Répartition des ETPR permanents par catégorie



## Positions particulières

Aucune position particulière

## Mouvements

- ➔ En 2021, 17 arrivées d'agents permanents et 13 départs

2 contractuels permanents nommés stagiaires

Emplois permanents rémunérés	
Effectif physique théorique au 31/12/2020 <sup>1</sup>	Effectif physique au 31/12/2021
34 agents	38 agents

<sup>1</sup> cf. page 7

Variation des effectifs*		
entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021		
Fonctionnaires	↗	7,7%
Contractuels	↗	25,0%
<b>Ensemble</b>	↗	<b>11,8%</b>

- ➔ Principales causes de départ d'agents permanents

Fin de contrats remplaçants	77%
Démission	23%

- ➔ Principaux modes d'arrivée d'agents permanents

Arrivées de contractuels	82%
Remplacements (contractuels)	18%

\* Variation des effectifs :

(effectif physique rémunéré au 31/12/2021 - effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2020) /

(Effectif physique théorique rémunéré au 31/12/2020)

## Évolution professionnelle

- ➔ Aucun bénéficiaire d'une promotion interne sans examen professionnel
- ➔ Aucun lauréat d'un examen professionnel
- ➔ Aucun lauréat d'un concours d'agents déjà fonctionnaires dans la collectivité
- ➔ 9 avancements d'échelon et 9 avancements de grade
- ➔ Aucun agent n'a bénéficié d'un accompagnement par un conseiller en évolution professionnelle

## Sanctions disciplinaires

- ➔ Aucune sanction disciplinaire prononcée en 2021

Nombre de sanctions prononcées concernant les fonctionnaires en 2021

	Hommes	Femmes
Sanctions 1 <sup>er</sup> groupe	0	0
Sanctions 2 <sup>ème</sup> groupe	0	0
Sanctions 3 <sup>ème</sup> groupe	0	0
Sanctions 4 <sup>ème</sup> groupe	0	0



## Budget et rémunérations

➔ Les charges de personnel représentent 21,75 % des dépenses de fonctionnement

<b>Budget de fonctionnement*</b>	<b>7 006 131 €</b>	<b>Charges de personnel*</b>	<b>1 523 878 €</b>	➔	<b>Soit 21,75 % des dépenses de fonctionnement</b>
----------------------------------	--------------------	------------------------------	--------------------	---	----------------------------------------------------

*\* Montant global*

<b>Rémunérations annuelles brutes - emploi permanent :</b>	<b>991 053 €</b>	<b>Rémunération - emploi non permanent :</b>	<b>0 €</b>
Primes et indemnités versées :	97 470 €		
Heures supplémentaires et/ou complémentaires :	18 012 €		
Nouvelle Bonification Indiciaire :	5 200 €		
Supplément familial de traitement :	7 811 €		
Indemnité de résidence :	0 €		
Complément de traitement indiciaire (CTI)	0 €		

➔ Rémunération moyenne par équivalent temps plein rémunéré des agents permanents

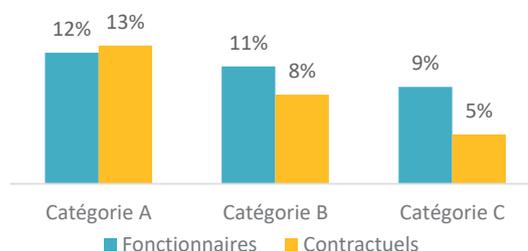
	Catégorie A		Catégorie B		Catégorie C	
	Titulaire	Contractuel	Titulaire	Contractuel	Titulaire	Contractuel
Administrative	s	6 889 €	s		24 977 €	7 457 €
Technique	s		s	s	21 268 €	s
Culturelle						
Sportive						
Médico-sociale	30 904 €	22 744 €			19 875 €	19 799 €
Police						
Incendie						
Animation			35 318 €		s	
<b>Toutes filières</b>	<b>40 833 €</b>	<b>15 697 €</b>	<b>34 972 €</b>	<b>s</b>	<b>22 108 €</b>	<b>14 444 €</b>

*\*s : secret statistique appliqué en dessous de 2 ETPR*

➔ La part du régime indemnitaire sur les rémunérations annuelles brutes pour l'ensemble des agents permanents est de 9,83 %

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations :	
<b>Fonctionnaires</b>	<b>10,31%</b>
<b>Contractuels sur emplois permanents</b>	<b>8,74%</b>
<b>Ensemble</b>	<b>9,83%</b>

Part du régime indemnitaire sur les rémunérations par catégorie et par statut



Le RIFSEEP a été mis en place pour les fonctionnaires et pour les contractuels ainsi que le CIA  
Les primes sont maintenues en cas de congé de maladie ordinaire

439 heures supplémentaires réalisées et rémunérées en 2021  
398 heures complémentaires réalisées et rémunérées en 2021

⇒ La collectivité a adhéré au régime général d'assurance chômage pour l'assurance chômage de ses agents contractuels

En 2021, 1 allocataire a bénéficié de l'indemnisation du chômage (ancien fonctionnaire)

## Absences

➔ En moyenne, 21,2 jours d'absence pour tout motif médical en 2021 par fonctionnaire

> En moyenne, 34,2 jours d'absence pour tout motif médical en 2021 par agent contractuel permanent

	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Ensemble agents permanents
<b>Taux d'absentéisme « compressible »</b> (maladies ordinaires et accidents de travail)	5,81%	9,37%	6,75%
<b>Taux d'absentéisme médical</b> (toutes absences pour motif médical)	5,81%	9,37%	6,75%
<b>Taux d'absentéisme global</b> (toutes absences y compris maternité, paternité et autre)	5,81%	9,37%	6,75%

Cf. p7 Précisions méthodologiques pour les groupes d'absences Taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)

- ➔ 3 journées de congés supplémentaires accordées au-delà des congés légaux (exemple : journée du maire)
- ➔ Aucun jour de carence prélevé pour les agents permanents
- ➔ La collectivité adhère à un contrat d'assurance groupe pour la gestion du risque maladie

## Accidents du travail

➔ Aucun accident du travail déclaré en 2021

## Prévention et risques professionnels

➔ **ASSISTANTS DE PRÉVENTION**  
3 assistants de prévention désignés dans la collectivité

➔ **FORMATION**  
5 jours de formation liés à la prévention (habilitations et formations obligatoires)

➔ **DÉPENSES**  
La collectivité a effectué des dépenses en faveur de la prévention, de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail

Total des dépenses : 98 162 €

➔ **DOCUMENT DE PRÉVENTION**  
La collectivité dispose d'un document unique d'évaluation des risques professionnels

Dernière mise à jour : 2021

## Handicap

Seules les collectivités de plus de 20 agents équivalent temps plein sont soumises à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur de 6 % des effectifs.

5 travailleurs handicapés employés sur emploi permanent

- ⇒ Aucun travailleur handicapé recruté sur emploi non permanent
- ⇒ 5 travailleurs handicapés fonctionnaires
- ⇒ 0 travailleur handicapé en catégorie A, 0 en catégorie B, 5 en catégorie C
- ⇒ 558 € de dépenses réalisées couvrant partiellement l'obligation d'emploi

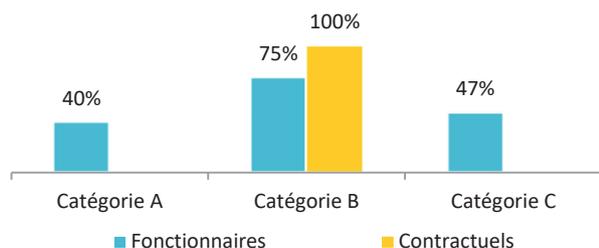


## Formation

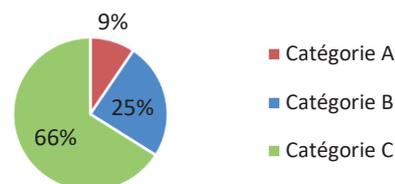
➔ En 2021, 39,5% des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour

➔ 53 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2021

**Pourcentage d'agents par catégorie et par statut ayant bénéficié d'au moins un jour de formation en 2021**



**Répartition des jours de formation par catégorie hiérarchique**



➔ 11 744 € ont été consacrés à la formation en 2021

**Nombre moyen de jours de formation par agent permanent :**

**> 1,4 jour par agent**

**Répartition des dépenses de formation**

CNFPT	18 %
Frais de déplacement	36 %
Autres organismes	46 %

**Répartition des jours de formation par organisme**

CNFPT	34%
Autres organismes	64%
Interne à la collectivité	2%

## Action sociale et protection sociale complémentaire

➔ La collectivité participe aux contrats de prévoyance

➔ L'action sociale de la collectivité

- Prestations servies par l'intermédiaire d'une association nationale

Montants annuels	Prévoyance
<b>Montant global des participations</b>	<b>1 728 €</b>
<b>Montant moyen par bénéficiaire</b>	<b>96 €</b>

## Relations sociales

➔ Jours de grève

Aucun jour de grève recensé en 2021

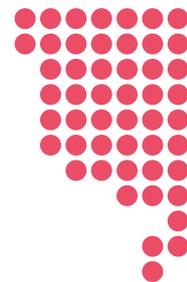
4  
marchés passés en  
consultation en 2021  
(hors marché < à 40 000€ HT)



Objet	Procédure	Publicité	Date
Fourniture et acheminement d'électricité et prestations de services associés Groupement de commandes constitué de 10 membres	Procédure adaptée marché de fournitures <214k€	Site AWS + BOAMP	Février 2021
Fourniture et livraison de sacs plastiques à ordures ménagères	Procédure adaptée marché de fournitures <214k€	Site AWS + BOAMP	Juin 2021
Collecte, transport et traitement des ordures ménagères résiduelles, des déchets issus des déchèteries, collecte et transport des emballages ménagers recyclables 12 lots	Appel d'offres ouvert marché de services >214k€	Site AWS + BOAMP + JOUE	Juin 2021
Fourniture, livraison et pose de bornes d'apport volontaire aériennes, semi-enterrées et enterrées pour la collecte du verre 2 lots	Appel d'offres ouvert marché de services >214k€	Site AWS + BOAMP + JOUE	Septembre 2021

**Accompagnement des communes sur les procédures de marchés publics :**

> Échanges et conseils avec les communes membres de l'EPCI



133 532€

coût de  
fonctionnement  
pris en charge par  
l'ARS Pays de la  
Loire

## Deux centres de vaccination sur le territoire : Montbizot & Ballon-Saint Mars

Afin de lutter contre la pandémie de Covid-19 en 2021, la stratégie de vaccination nationale s'est déployée sur le territoire à travers la mise en place d'un centre de vaccination à Montbizot par la Communauté de communes. Le centre de vaccination de Montbizot a été ouvert du 20 avril au 29 septembre 2021. Un second centre a été mis sur pied quelques temps plus tard, le 8 décembre 2021, à Ballon-Saint Mars, pour lutter contre la reprise épidémique (fermeture en 2022, le 19 mars). La coordination des centres a été effectuée par la Communauté de communes, conjointement avec une équipe médicale chapeauté par un médecin référent (Dr Bernard Demolliens) et une infirmière référente (Christelle Heuzard). Le fonctionnement administratif et technique a pu se reposer sur un réseau dynamique de bénévoles composé d'élus, anciens élus, habitants et agents mis à disposition par les communes.



### Chiffres-clés

#### du centre de vaccination de Montbizot :

- > **2** lignes de vaccination
- > **195** permanences de demi-journées entre le 20 avril et le 29 septembre 2021
- > **15 837** doses du vaccin Pfizer injectées
- > **1** dose toutes les **3** minutes
- > **37** vaccinateurs encadrés par **28** médecins
- > **55** bénévoles
- > **6** coordinateurs
- > **7** étudiants employés durant la période estivale

### Chiffres-clés

#### du centre de vaccination de Ballon-Saint Mars :

- > **1** ligne de vaccination
- > **89** permanences de demi-journées entre le 8 décembre 2021 et le 26 février 2022
- > **1 705** doses du vaccin Pfizer injectées et **2 442** du vaccin Moderna
- > **1** dose toutes les **5** minutes
- > **12** vaccinateurs encadrés par **10** médecins
- > **14** bénévoles
- > **8** coordinateurs



## Dates des réunions de la commissions en 2021 et thématiques abordées :

### 25 mai 2021 à La Guierche

- > Plan Intercommunal de Développement Économique (PIDE)
- > Départ du chargé de mission animation économique
- > Aménagement des zones d'activités

### 5 octobre 2022 à La Bazoge

- > État d'avancement des projets de développement économique
- > Point d'étape sur la commercialisation des zones d'activités
- > Recrutement d'un chargé de mission animation économique

### 25 novembre 2021 à Montbizot

- > Visite de la ZA La Pièce du Bois
- > État d'avancement des projets de développement économique
- > Point d'étape sur la commercialisation des zones d'activités

## Projets menés par le groupe de travail en 2021

### Accompagnement du commerce local

Le restaurant O'bistrot du Saint Ellier à Ballon-Saint Mars a été **accompagné pour l'obtention d'une subvention de 7 429€**. Il s'agit d'une aide octroyée par le conseil régional appelée Pays de la Loire Commerce Artisanat (PLCA).

En 2021, **300 000€ ont été engagés** au total par la collectivité, aux côtés du Réseau Initiative, pour soutenir 72 emplois créés ou maintenus sur le territoire.

## Projets menés par la commission en 2021

### Zones d'activités

**Trois nouveaux aménagements de zones d'activités** ont été actés :

- > Nouvel aménagement sur la ZA du Chêne Rond à La Bazoge. La première tranche d'une superficie de 3,5ha est dimensionnée en un seul lot ;
- > Extension de la ZA de La Grouas à Neuville-sur-Sarthe d'une superficie de 5ha ;
- > Extension de 3,7ha de la ZA des Petites Forges située à Joué-l'Abbé.

## tourisme et commerce local

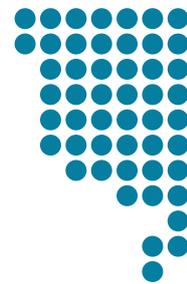
### Dates des réunions du groupe de travail en 2021 et thématiques abordées :

#### 23 juin 2021 à Neuville-sur-Sarthe

- > Présentation des acteurs et données du tourisme sur le territoire
- > Tour de table des projets communaux en matière de tourisme et circuits courts, stratégie intercommunale

#### 13 octobre 2021 à Saint-Jean-d'Assé

- > Intervention de Mme Penven (Pays du Mans) sur un retour sur la loi Egalim et la charte qualité-proximité
- > Actualités touristiques



Nouveau logo de la collectivité déployé en février 2021



Application IntraMuros mise en ligne sur le territoire au cours du printemps



Refonte du bulletin communautaire avec une nouvelle maquette



Arrivée de la Communauté de communes sur les réseaux sociaux avec la création d'une page Facebook

## Dates des réunions de la commissions en 2021 et thématiques abordées :

2 mars 2021 (groupe de travail application IntraMuros) à La Bazoge

> Présentation de l'application IntraMuros

31 mars 2022 (groupe de travail application IntraMuros + commission) à La Bazoge

> Mise en place d'IntraMuros  
> Refonte du bulletin communautaire  
> Réflexion sur la mise en place de réseaux sociaux  
> Adaptation graphique du site internet au nouveau logo  
> Mutualisation

25 mai 2021 à Saint-Jean-d'Assé

> Avancement du déploiement d'IntraMuros  
> Charte de bonne conduite pour les contributeurs  
> Guide d'utilisation  
> Point sur le bulletin communautaire de juin

30 septembre 2021 à Saint-Jean-d'Assé

> Point graphique des nouveaux panneaux de randonnée en Maine Cœur de Sarthe pour les 13 communes  
> Retour sur la mise en place d'IntraMuros et Facebook  
> Préparation du bulletin communautaire n° 8 de décembre 2021  
> Actions concrètes à mutualiser



## Dates des réunions du groupe de travail en 2021 et thématiques abordées :

24 février 2021 en visioconférence

> Préparation de la candidature au label Terre de Jeux 2024

24 mars 2021 à Saint-Pavace

> Attribution des subventions

1<sup>er</sup> juin 2021 à Saint-Pavace

> Présentation du projet de support des circuits Terre de Jeux 2024

> Recensement des 13 parcours de 2024 mètres

> Information sur le tableau des demandes de subvention 2021 révisé suite au bureau communautaire du 10 mai

7 octobre 2021 à Joué-l'Abbé

> Présentation du règlement d'attribution des subventions



# 20 TERRE DE JEUX 24

Labellisation de la collectivité « Terre de Jeux 2024 » au printemps 2021



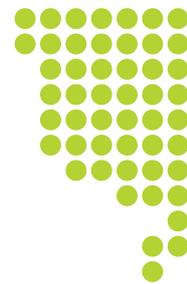
Panneau de départ d'un des 13 parcours de 2024 mètres mis en place dans le cadre de Terre de Jeux 2024

## Bilan des subventions attribuées aux associations

Le budget alloué aux associations pour l'année 2021 s'élève à 60 000€. Sur celui-ci, **39 991,77€ de subventions ont été versés** à 22 associations du territoire.

## Projet du groupe de travail pour l'année 2022

Les élus du groupe de travail ont formulé le souhait de créer pour la rentrée 2022 un **guide des associations intercommunal**.



Dans un contexte sanitaire similaire à 2020, la dynamique de projets portée par la Convention Territoriale Globale (CTG) a continué d'être entravée en 2021. Bien que des déclinaisons concrètes d'actions ont pu voir le jour durant l'année, 2022 devra s'illustrer par l'animation et la mise en vie des commissions et comités de pilotage.

## Projets menés par la commission en 2021

### Expérimentation d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Les premiers et troisièmes vendredis du mois, le service petite enfance et la Maison des Projets (MDP) ont **coanimé un atelier ouvert à toute personne accompagnée d'un jeune enfant**. Cet espace favorise le lien entre enfants et parents, permet de se rencontrer, de jouer, d'échanger, d'être accueilli par des professionnels, de partager des expériences et trouver sa place.



Étage de La Grange à Ballon-Saint Mars, dédié au LAEP.

**En 2021, 19 matinées ont permis d'accueillir les familles au LAEP.**

### Accessibilité pour tous au numérique

Un diagnostic numérique est coporté par la CTG et la MDP pour travailler le partenariat avec le Département de la Sarthe sur la mise en place d'une fiche de route et d'une convention visant à **accueillir un conseiller numérique sur le territoire** pour deux ans.

L'action sociale se décline sur le territoire via une **Convention Territoriale Globale (CTG)**. Il s'agit d'un partenariat signé entre la CAF et la Communauté de communes pour la période 2019-2022 visant à renforcer et structurer la dynamique du projet de territoire afin de renforcer l'efficacité et la cohérence en direction des habitants du territoire.

#### La CTG Maine Cœur de Sarthe s'articule autour de trois grands enjeux :

- > Attirer les familles en créant les conditions favorables à leur bien-être sur le territoire
- > Fédérer l'action communautaire et faire ensemble pour renforcer la politique territoriale d'action sociale
- > Poursuivre le développement de l'animation de la vie sociale

#### Thématiques abordées en 2021 par la commission :

- > Expérimentation d'un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)
- > Accessibilité pour tous au numérique
- > Projet Éducatif De Territoire (PEDT)
- > Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE)
- > Comité de suivi Petite Enfance



## Projet Éducatif De Territoire (PEDT)

Le PEDT, convention signée par la Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe, la préfecture de la Sarthe, l'Éducation nationale, la CAF et la MDP, engage tous les acteurs du territoire à œuvrer pour une cohésion éducative territoriale qui propose aux familles une continuité éducative cohérente pour chacun de leurs enfants, quel que soit leur âge.

Suite aux travaux menés en 2020 sur les accueils de loisirs le mercredi, la commission a souhaité disposer d'un **diagnostic sur les accueils périscolaires du territoire**, afin d'orienter ses propositions de politiques éducatives au sein de l'intercommunalité. En ce sens, un diagnostic a été réalisé courant 2021 et porté à connaissance de la commission. Les élus ont acté la nécessité de travailler sur la thématique des accueils de loisirs et de partager avec les équipes techniques des accueils périscolaires l'analyse des résultats dans un premier temps, puis les objectifs posés dans le PEDT dans un second.

## Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE)

La CTG a décliné, suite aux décisions des différentes instances communautaires, les orientations du volet « vie sociale » du projet de territoire dans le CRTE. Ces orientations politiques ont été traduites dans diverses fiches actions comprenant les thématiques suivantes : **l'accueil individuel, conforter l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), le conseiller numérique, créer un événement communautaire, la flamme olympique, un guide intercommunal des associations, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents, des olympiades dans les écoles et le transport à la demande.**

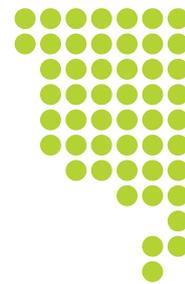
La commission action sociale a validé en octobre 2021 l'écriture des fiches actions spécifiques à l'action sociale et celles transversales nécessitant un travail commun avec la coordination CTG dans les autres commissions. Dans ce cadre, elle a débuté l'esquisse d'un **événement aux couleurs de la Communauté de communes** visant à mobiliser l'ensemble des habitants et acteurs du territoire.

## Comité de suivi petite enfance

Ce comité, réuni une fois en 2021, a posé les bases du travail de cette instance et de faire connaître, notamment aux nouveaux élus, le fonctionnement global du service petite enfance et son projet pédagogique.

## Conseil d'administration 2021 de la Maison des Projets

Chaque année, la coordinatrice CTG porte la volonté de politique sociale communautaire au sein des instances des partenaires, dont la MDP. La politique sociale de la Communauté de communes est, par ailleurs, en partie co-portée par la MDP. En 2021, le travail de partenariat visant à organiser des services en direction des habitants a pleinement fonctionné et démontré sa pertinence durant cette seconde année de crise sanitaire.



En 2021, la MDP a développé différentes actions sur le territoire, financées via ses fonds propres et la convention financière passée avec la Communauté de communes. Une **amélioration des conditions d'accès et d'accueil en ALSH** a été engagée avec une extension de la capacité d'accueil de la base de loisirs de Montbizot. Une yourte et de sanitaires supplémentaires y ont été installés. Des **transports pour le sud du territoire communautaire** ont été mis en place afin de garantir un accès pour tous aux accueils de loisirs. Enfin, les **accueils de juillet sur les différents sites ont été reconduits** afin de favoriser les petites unités et garantir un maillage territoriale pour les familles.

## Bilan d'activité 2021 sur la petite enfance

Affaire collective, l'éducation commence dès le plus jeune âge. Pour cela, la Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe se mobilise aux côtés des familles et des professionnels pour que tous les enfants bénéficient d'un cadre sécurisé pour se construire, s'éveiller aux autres et au monde.

### Chiffres-clés 2021 de la petite enfance en Maine Cœur de Sarthe

#### Chiffres liés au territoire

- > **700** enfants de moins de 3 ans dont **226** nés en 2021 ;
- > **1 396** enfants de moins de 6 ans (source : CAF) ;
- > **600** familles employeurs d'une assistante maternelle agréée (source : CAF) ;
- > **181** assistantes maternelles en activité pour **211** agréées ;
- > **533** places en journée chez les assistantes maternelles.

#### Budget 2021

- > **804 276€** de budget dont la répartition du financement se découpe de la manière suivante : la Communauté de communes couvre **42%** des dépenses, les familles **11%**, la CAF **45%** et la MSA **2%** ;
- > **13€** correspond au coût horaire d'une heure de fonctionnement pour un multi-accueil. L'heure de fonctionnement est financée de la manière suivante : **6€** par la CAF et la MSA, **5,50€** par la collectivité et **1,50€** par les familles.

#### Activité générale du service petite enfance

- > **21** agents au service de la petite enfance ;
- > **151** enfants accueillis aux P'tits Bouts du Maine pour **46 373** heures d'accueil effectuées ;
- > **288** enfants différents et **137** assistantes maternelles ayant participé aux animations du Relais Petite Enfance (RPE) ;
- > **389** familles accompagnées dans leur recherche de mode d'accueil pour leur enfant ;
- > **2 047** demandes d'informations de familles traitées par les animatrices du RPE.

## La commission d'attribution pour les places d'accueils réguliers

Cette commission, composée de quatre élus de la commission action sociale, vie des familles et petite enfance est présidée par Magali Lainé, vice-présidente de la Communauté de communes. En 2021, la commission a étudié **93** demandes de place.

Les demandes présentées à la commission sont étudiées anonymement selon les critères suivants, au regard des contrats déjà en cours :

- > **Représentation des communes membres de l'intercommunalité ;**
- > **Âge de l'enfant ;**
- > **Tarif horaire de la famille.**

Ces trois critères sont appréciés sur la base de pourcentages afin de tendre vers un équilibre et une mixité au sein du service petite enfance. D'autres critères transversaux viennent ensuite prioriser les dossiers, à savoir :

- > Enfant vivant en famille monoparentale ;
- > Famille ayant un tarif horaire inférieur à 0,79€ (référence CAF) ;
- > Enfant en situation de handicap ;
- > Parents en activité à temps plein tous les deux ;
- > Parent en recherche d'emploi ;
- > Enfant accueilli chez une assistante maternelle pour un accueil mixte ;
- > Enfant scolarisé et inscrit à l'ALSH mais n'ayant pas encore 3 ans révolus ;
- > Enfant orienté par des partenaires (CAMPS, PMI, service social...).

## Perspectives pour l'année 2022

La communauté de communes Maine Cœur de Sarthe n'échappe pas au contexte national et départemental du manque de personnel petite enfance. Que ce soit pour l'accueil individuel ou collectif, les vocations se font rares et la dynamique des politiques locales pourrait faire la différence. Le service petite enfance tâchera de **travailler un diagnostic territorial afin de permettre une photographie claire du territoire sur les besoins en matière de petite enfance et famille.**

Le renouvellement de l'agrément du RPE et ce diagnostic devront permettre de poser les nouvelles orientations politiques en matière de petite enfance.

## Les partenaires de la petite enfance





## Projets menés par la commission en 2021

### Structuration juridique de la compétence mobilité

Suite à la prise de compétence mobilité, les élus de la commission ont identifié les enjeux y étant liés, à savoir :

- > **Limiter la dépendance automobile** et la prédominance des transports individuels motorisés en organisant des services tels l'autopartage, le covoiturage, le transport à la demande ;
- > **Accompagner la croissance des nouvelles mobilités et mobilités actives** en déployant les solutions et infrastructures liées aux mobilités électriques, en structurant un réseau de liaisons douces ;
- > **Agir en matière de mobilité solidaire**, dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap et personnes âgées isolées ;
- > **Définir la stratégie territoriale** en la matière, en construisant un « plan mobilités ».

### Séminaire mobilités

Lors d'un séminaire dédié à la mobilité, il a été débattu de la place du Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe dans l'organisation de la mobilité à l'échelle locale. Les élus ont décidé d'un **transfert du rôle d'autorité organisatrice de la mobilité** au Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe, en concordance avec le projet de territoire et les ambitions en matière de mobilité et de bâti.

#### Dates des réunions de la commissions en 2021 et thématiques abordées :

10 mars 2021 à Souigné-sous-Ballon

> Enjeux de la thématique « mobilités » et échanges préalables à une prise de compétence communautaire

14 décembre 2021 à Ballon-Saint Mars

> Point d'étape sur l'avancement de la Plateforme Territoriale de Renovation Énergétique (PTRE) et étude pré-opérationnelle habitat

> Présentation des enjeux et outils en matière d'habitat sur le territoire





## Dates des réunions de la commissions en 2021 et thématiques abordées :

### 5 mai 2021 à La Bazoge

- > Interventions de M. Gouffé, vice-président du Pays du Mans, et de M. Fauconnier, chargé de mission PCAET au Pays du Mans
- > Retour sur les objectifs du PCAET
- > Bilan des rencontres au sein des communes : projets / énergies renouvelables / stockage carbone / gestion raisonnée des espaces verts

### 29 septembre 2021 à La Bazoge

- > Intervention de Mme Lemarié (Chambre d'agriculture) sur le bilan carbone et les enjeux agricoles
- > Actualisation des données du territoire et point de situation sur les projets en cours liés aux énergies renouvelables
- > Stockage carbone et gestion des espaces verts sur le territoire

## Prise de connaissance des études de potentialité photovoltaïque

Lors de la commission du 29 septembre 2021, les élus ont pris connaissance des résultats des **études de potentialité photovoltaïque** (en ombrières solaires au sol ou sur toiture) menées sur les communes de Ballon-Saint Mars et La Bazoge.

## Projets menés par la commission en 2021

### État des lieux des projets et ambitions communales et communautaires sur l'aménagement du territoire

Des rencontres avec les élus de chaque mairies ont eu lieu pour prendre connaissance des projets d'aménagements urbains envisagés. Ces rencontres ont été l'occasion de **sensibiliser les élus municipaux sur les objectifs posés par le PCAET** d'un territoire à énergie positive en 2050, sur la réduction de la consommation et la stratégie bas carbone / stockage carbone.

### Présentation de projets d'aménagements communaux

Les projets de **plantation d'arbres en zones naturelles** sur les communes de La Bazoge, La Guierche et Sainte-Jamme-sur-Sarthe ont été présentés aux élus de la commission. Vis-à-vis de la plantation des haies et de la réutilisation des déchets végétaux, la haie de Benjes réalisée à La Guierche a également été présentée.

Sur la thématique énergétique, une présentation des **projets de méthanisation agricole à Courceboeufs et Montbizot** a eu lieu en commission.



Haie de Benjes réalisée à l'entrée du parc de la mairie de La Guierche



## Projets menés par la commission en 2021

### Définition du cahier des charges du marché de collecte et traitement des déchets ménagers

L'échéance du marché en cours étant fixée au 31 mars 2022, l'objectif de la commission est d'avoir un **schéma de collecte uniforme sur le territoire**. Ces changements entraîneront des investissements qu'il convient d'anticiper.

Le choix du schéma de collecte s'appuie sur les réponses d'un questionnaire soumis aux membres de la commission et aux conseils municipaux.

Face à cela, il est proposé le schéma de collecte suivant :

- > Collecte des ordures ménagères chaque semaine en sacs verts ;
- > Collecte des emballages recyclables tous les quinze jours en bac à couvercle jaune avec une variante chaque semaine ;
- > Collecte du verre en points d'apports volontaires (PAV) nécessitant d'équiper les communes de La Bazoge, Neuville-sur-Sarthe, Saint-Pavace et Sainte-Jamme-sur-Sarthe, ainsi que de renouveler / renforcer le parc sur les autres communes. Il est également proposé de laisser libre choix aux communes entre des conteneurs aériens, semi-enterrés et enterrés, les deux derniers faisant appel à un fond de concours des communes pour le financement.

### Point sur les caractérisations

Un courrier-type est soumis pour envoi aux usagers dont le bac de tri présente des anomalies. Par ailleurs, des suivis de collecte seront assurés afin de voir l'incidence sur les refus de tri, en centre de tri.

### Création de sous-groupes

Le président la commission propose la création de sous-groupes pour traiter de thèmes précis. Les trois sous-groupes créés sont les suivants : **communication**, **réduction des déchets** et **gestion des déchets verts**.

### Dates des réunions de la commissions en 2021 et thématiques abordées :

9 mars 2021 à Sainte-Jamme-sur-Sarthe

- > Présentation de Mme Pineau-Meiche et Etic Color
- > Distribution des sacs 2021
- > Analyse du questionnaire relatif au marché de collecte et traitement des déchets ménagers 2022
- > Point sur les dernières caractérisations du centre de tri et sur la communication à mettre en place auprès des usagers

11 mai 2021 à La Bazoge

- > Création des sous-groupes
- > Désignation d'un élu référent pour chaque sous-groupe
- > Existence en matière de communication et animation
- > Pistes de travail pour chaque sous-groupe

20 juillet 2021 à Sainte-Jamme-sur-Sarthe

- > Point sur le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) du marché des PAV verre

19 octobre 2021 à Saint-Pavace

- > Marché de collecte et traitement des déchets
- > Modalités de collecte des emballages recyclables pour les foyers 1 / 2 pers.
- > Jours de collecte en porte à porte
- > Marché des PAV
- > Communication sur les nouvelles modalités de collecte



4 novembre 2021 à Joué-l'Abbé

> Résultat de l'analyse du  
marché des PAV verre  
> Contrat carton (transport) :  
résultat de la consultation

18 novembre 2021 à La Bazoge

> Présentation du compte  
administratif 2021 extrapolé et  
budget prévisionnel 2022  
> Montant des redevances 2022  
> Choix des PAV suite à la CAO

## Point sur les actions de la Communauté de communes

Un point est réalisé sur les actions de communication portées par la Communauté de communes en matière de sensibilisation aux gestes de tri et de réduction des déchets.

## Clé de répartition pour l'achat des conteneurs enterrés et semi-enterrés

Il est proposé que la collectivité finance la **valeur d'un conteneur aérien + 50% du reste à charge**.

## Marché d'achat de colonnes verre

Il est proposé, en lien avec la commission communication, des **colonnes composées de bois et métal** avec une signalétique sur les quatre faces.

## Exonération des activités professionnelles contraintes à la fermeture suite à la pandémie

Comme en 2020, il est acté une **exonération partielle** des secteurs d'activités concernés.

## Résultat du marché de collecte et traitement des déchets ménagers suite à la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

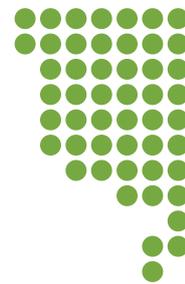
Les résultats de l'appel d'offres sont présentés aux membres de la commission. Face à ces résultats le remplacement des bacs de tri 120 litres contre des 240 litres pour les foyers 1 / 2 personnes est abandonné.

## Jours de collecte

Suite à la proposition du calendrier hebdomadaire pour la collecte, un aménagement est proposé pour faciliter la collecte notamment pour les sacs verts déposés dans les bacs de tri. La commission n'est pas favorable et souhaite que le calendrier soit maintenu à savoir : **collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables le même jour**.

## Point sur la communication dans le cadre du contrat Citéo

Dans le cadre de l'appel à projets Citéo un plan de communication doit être proposé. Ce plan est présenté à la commission. Pour rappel, cet appel à projets permettra de percevoir un **financement de 60 000€ pour l'optimisation de la collecte**.



## Présentation du budget et proposition d'un montant de redevance

Les élus de la commission prend acte des éléments budgétaires pour l'année 2021. Il ressort de ces derniers un **excédent de fonctionnement de 85 300€** pour l'année en cours. Les **projections sur l'année 2022 annoncent un déficit de fonctionnement de 70 800€**. En effet, le renouvellement de marché (hausse de 30% des prestations) augmente les dépenses de fonctionnement. Pour faire face à cela la commission a proposé au Conseil communautaire une augmentation des redevances de 10% en 2022 puis le souhait de maintenir la tarification jusqu'en 2025. Les élus communautaires ont validé cette proposition.

## Marché signé en 2021

Un marché de prestation pour la collecte et le traitement des déchets ménagers comportant douze lots est signé en 2021. Son **montant total du s'élève à 5 630 000€** sur quatre ans. À noter que le lot 8 est déclaré infructueux faute de réponse et fera l'objet d'une consultation ultérieure.

## Chiffres-clés 2021 sur l'environnement

### Budget 2021

- > **1 944 863€** de dépenses dont **1 626 833€** (83%) de prestation de collecte et traitement des déchets ;
- > **2 078 423€** de recettes dont **1 507 985€** (72%) perçus par le produit des redevances d'ordures ménagères.

### Activité générale du service environnement

- > **9 903** redevances émises ;
- > **3** réunions sur le fonctionnement du compostage réalisées en visioconférence à destination de **110** habitants ;
- > **480** ecocupes prêtés sur l'année ;
- > **2 860** tonnes de déchets ménagers, **1 377** tonnes d'emballages recyclables et **799** tonnes de verre collectées.

### Activité des déchèteries

- > **36 254** passages en déchèterie de Montbizot et **19 675** à Neuville-sur-Sarthe pour **2 500** heures de gardiennage effectuées au total ;
- > **5 960** tonnes de déchets collectés soit **1 704** bennes pleines.

### Activité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

- > **90** diagnostics réalisés dans le cadre d'une vente immobilière ;
- > **69** contrôles de conception pour le projet d'une installation neuve ;
- > **34** contrôles de réalisation pour l'installation d'une station neuve ;
- > **135** contrôles de bon fonctionnement sur les communes de Saint-Jean-d'Assé, Souillé et Teillé.

